



SPIP 54 LA MOBILISATION CONTINUE



Les organisations professionnelles représentatives de la filière insertion et probation partagent l'ambition d'une **politique pénale progressiste et humaniste**. Elles dénoncent les orientations sécuritaires qui se confirment de jour en jour dans un contexte toujours plus attentatoire aux libertés fondamentales. **Cette vision sécuritaire et sous l'angle carcéral se trouve d'autant plus confortée par le sort réservé aux personnels d'insertion et de probation.**

Les différences faites par l'administration pénitentiaire sont intolérables et injustifiées. Alors que les agents font preuve de professionnalisme sans faille pour exercer leurs missions dans des conditions dégradées, la réponse de l'administration est le DEDAIN, le MEPRIS !!!

ANTENNES DE NANCY ET TOUL EN MOUVEMENT !

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion et probation, du SNEPAP-FSU et de la CFDT, **les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP 54 se sont réunis le 4 mars 2016** en Assemblée Générale et ont décidé d'entrer dans l'action .

Il a été décidé à l'unanimité :

Selon les sites, de poursuivre ou d'entrer en mouvement à compter du 7 mars 2016, selon les modalités suivantes :

- ☑ **Boycotter les réunions institutionnelles (partenariales et de service)**
- ☑ **Boycotter les réunions / commissions de travail de type CPU...**
- ☑ **Inscrire la phrase suivante à la fin de tous nos écrits : rapports, avis, transmission, courrier électronique : « La filière insertion et probation a été exclue d'avancées « historiques » (recrutement, revalorisations statutaires et indemnitaires) accordées récemment aux personnels de l'Administration Pénitentiaire dont elle fait pourtant partie. Le SPIP de Meurthe et Moselle sera en mouvement jusqu'à ce que les personnels obtiennent enfin la reconnaissance qui leur est due ».**
- ☑ **Porter un brassard pour les CAP et entretiens**
- ☑ **Porter les revendications en CT local dès le mois de Mars afin de sensibiliser et solliciter le positionnement de nos cadres sur ces questions**
- ☑ **Informers les parlementaires et les partenaires de nos conditions de travail**
- ☑ **Appeler à l'organisation d'une journée morte sur les tous les sites (absence de convocations, pas d'entretiens..)**

PLACE A L'ACTION !

D'autres moyens d'action pourront être définis si nous ne sommes pas entendus .

Prochaine A.G sur le site du CP de Maxéville – date à définir

**LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR
LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !**